

Bulletin municipal

Juillet

2017

Béal de la Vernède

Après avoir quitté le moulin de la Lionne le Béal de la Vernède poursuit son chemin et se dirige vers le dernier moulin dont le domaine lui a donné son nom.

Le béal serpente vers le château de La Vernède.



La régulation permettant de gérer la force de l'eau.



La roue se devine à travers une fenêtre de son abri couvert.



Le béal sort de la galerie

Le béal quitte la Vernède et rejoint l'eau mère qui lui a prêté son eau.



Le moulin et le château
Le moulin a définitivement cessé ses activités en 1970.

Le mot du maire.

Chagnatoises, Chagnatois,

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser des désagréments occasionnés durant la période des travaux de rénovation de la mairie et de l'agence postale.

Sandrine et Annick vous accueilleront dans un espace plus spacieux, plus agréable.

Nous sommes dans l'attente de finitions extérieures.

Ce 1^{er} semestre a vu la mise en place de la nouvelle entité qu'est « l'Agglo Pays d'Issoire ».

Mise en place aussi de différentes commissions auxquelles je participe en tant que délégué titulaire de la commune qui sont : Economie ; Environnemental et technique.

Toutes les commissions se sont déjà réunies à plusieurs reprises afin d'étudier et d'analyser les différents sujets.

Concernant le projet de la rénovation énergétique de la salle des fêtes nous avons de bons espoirs d'obtenir les subventions demandées.

Cette année pour le 14 juillet nous nous sommes associés avec la commune des Pradeaux pour le spectacle pyrotechnique qui se déroulera au stade des Pradeaux.

Pour en finir, on remarque de plus en plus de déjections canines dans et devant certains lieux publics, dues à la divagation de chiens. Aussi nous demandons aux propriétaires de redoubler de vigilance afin de respecter le bien vivre de chacun.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été.



Vacances d'été

L'agence postale sera fermée du 14 Juillet au 4 Août 2017.

Réouverture le 7 août aux horaires habituels

Les colis et lettres avisés pourront être retirés pendant l'ouverture du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé du 7 au 25 août 2017

Réouverture le 28 août aux horaires habituels

Informations

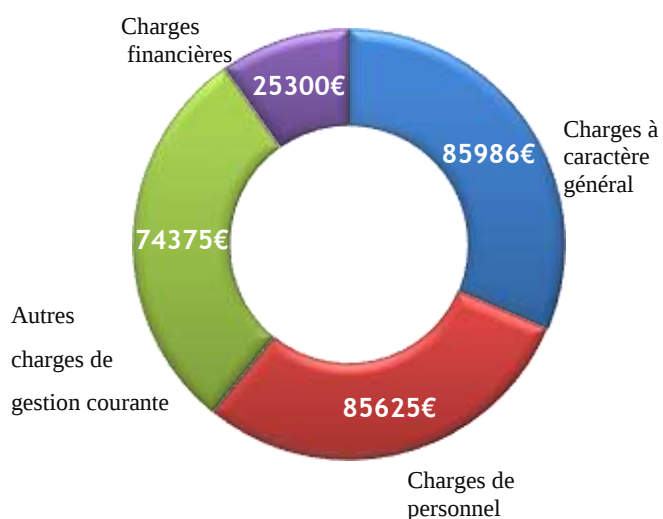
✓ *Compte administratif 2016 et budget 2017*

Compte administratif 2016 :

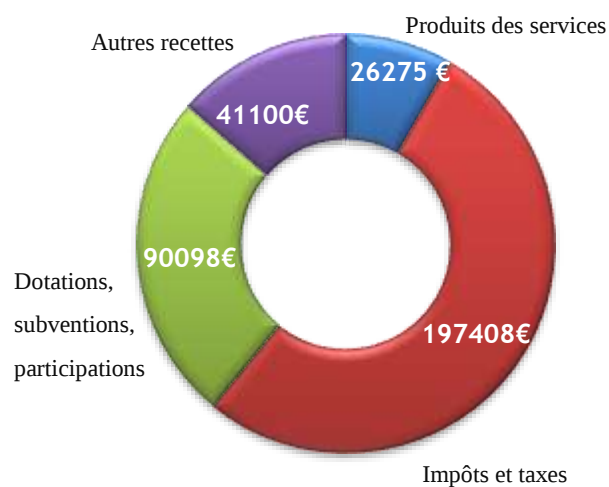
	<i>Budget commune</i>	<i>Budget assainissement</i>
	<i>Réalisé en 2016</i>	<i>Réalisé en 2016</i>
Dépenses de fonctionnement	347381,01	28386,95
Recettes de fonctionnement	464701,66	36922,15
Dépenses d'investissement	200802,10	91402,53
Recettes d'investissement	301811,90	28280,13

✓ *Budget 2017*

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Investissement

Opérations	Dépenses	Recettes
Voirie	26340	7175
Aménagement de la mairie	167166	126085
Rénovation énergétique salle des fêtes	110000	72775
Silo de stockage	6000	31560
Divers (logiciels, étude église, outillages divers,)	13866	2000

✓ Taux des taxes

Augmentation du taux des taxes de 1%

- La taxe d'habitation passe de 11% en 2016 à 11,11%
- Le foncier bâti passe de 15,16 % en 2016 à 15,31%
- Le foncier non bâti passe de 64,74% en 2016 à 65,39%

✓ Sictom

Pas d'augmentation de tarif en 2017

✓ Personnel communal

M. Philippe **ANGELIN** a été embauché dans le cadre des emplois CAE pour une durée de 6 mois à 20 heures hebdomadaires à compter du 9 mai 2017.

✓ Divers

- ❖ Le contrat de maintenance des logiciels de SEGILOG est pour 3 ans avec un volet formation.
- ❖ Maintenance de la plate-forme élévatrice par Auvergne Ascenseur : 2 visites /an 450€ HT/an.
- ❖ Adhésion SATESE Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Epuration.
⇒ 0,99 € par habitant Soit 0,99 X 568 h.=563,5€.
- ❖ Adhésion FREDON Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles
⇒ 180 €.
- ❖ SOS Animaux ⇒ 0,56€ par habitant Soit 0,56 X 568 h.=319,21€.
- ❖ Repas organisé par la commune au profit des personnes âgées le 3 décembre 2017.

✓ *Scolarité*

Organisation du temps scolaire.

La scolarité du RPI a demandé le retour aux 4 jours. La réponse définitive après le 7 juillet

Personnel Enseignant.

Suite à la mutation de la directrice Ghislaine LEWANDOWSKI, Mme Cathy VALLON sera la directrice de l'école.

Mme Isabelle MAGNE enseignera aux élèves de grande section et de cours préparatoire.

Frais de scolarité.

Participation au Syndicat Intercommunal de Gestion pour 30352,87 €

Transport scolaire .

La participation de la commune aux frais de transport scolaire est reconduite pour l'année scolaire 2017-2018 à hauteur de 50% de la dépense.

Cantine.

Après la demande d'augmentation du prix des repas fournis par le prestataire et négociation de M. le maire les Prix des repas passent de 3,61€ TTC à 3,15€ à compter du 1 septembre 2017.

Un Menu hebdomadaire.

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>
Entrée	Carottes râpées	Concombre vinaigrette	Betteraves vinaigrette	Tomates vgt	Mortadelle
Plat principal	Sauté de dinde aux Champignons	Corvilles obernais au jus	Haché de bœuf au jus	Rôti de dinde aux poivrons	Cœur de colin aux crêpes
Légume Féculent	Riz créole	Haricots beurre	Frites	Poêlée de légumes	Coquillettes
Produit laitier	Xéri	Fromage blanc	Cantal	Fraisier	Crème Président
Dessert	Fruit	Brownie	Crème caramel	Compote de fruits	Fruit
Les groupes d'aliments :	Produit agricole local	Produit agricole local	Produit agricole local	Produit agricole local	Produit agricole local
		 Juillet			

✓ *Point sur les travaux*

Aménagement et restructuration de la mairie.

Les travaux sont presque terminés. Les espaces de travail sont opérationnels.

Il reste des travaux de finitions

Partie accueil de bureau de la secrétaire et accueil de l'agence postale.



La bibliothèque,

et une tablette numérique mise en place par la poste offrant un accès internet gratuit

Permettant d'accéder aux services en ligne de :

- ✧ La poste ;
- ✧ La banque postale ;
- ✧ La poste mobile ;

Mais aussi d'accéder aux services publics (faire et suivre les démarches en ligne)



Bureau de Monsieur le maire

Fonctionnel et clair un bureau où vous serez reçu avec convivialité



Silo de stockage des boues.

Après bien des péripéties le silo de stockage des boues de la station d'épuration du bourg est enfin livré et opérationnel.

Sa contenance permettra de mieux répartir les épandages et de les réaliser dans les périodes favorables ; pour les réaliser



✓ Spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2017

Cette année le Feu d'artifice sera tiré conjointement avec la commune des Pradeaux.

Au stade les gravières des Pradeaux

- 22 h 00 retraite aux flambeaux
- 22 h 30 feu d'artifice.

Buvette et restauration sur place possible dès 19 heures.



✓ *Réglementation des Feux en plein air.*

*Tout feu de végétaux est interdit du
1^{er} juillet au 30 septembre*

Qu'est-il interdit de faire brûler ?

Il est interdit de faire brûler à l'air libre ou en incinérateur individuel :

- Les déchets **végétaux ménagers** ou assimilés : herbes, résidus de tontes, feuilles, aiguilles de résineux, résidus de tailles ou élagage, ...
- Ces déchets végétaux ménagers doivent être **valorisés par compostage**, broyage, **déposés en déchetterie** ou collectés dans le cadre de l'enlèvement des ordures ménagères.
- Tout type de **déchets autres que végétaux**, (plastique,



Attention

En cas de non-respect des dispositions de l'arrêté préfectoral réglementant les feux de plein air, des sanctions sont applicables

En cas de pointe de pollution atmosphérique, tout type de feu de plein air est interdit

Texte de référence : Arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 réglementant les feux de plein air

Arrêté préfectoral du 5 janvier 2012 portant organisation en cas de pointe de pollution sur la région de Clermont -Ferrand, Riom et Issoire

✓ Commémoration de l'armistice du 8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée sous un temps clément, elle a débuté par un dépôt de gerbe.



Elle s'est poursuivie par la lecture du message du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, par M^{me} le 1^{er} et adjoint et une conseillère municipale.

Suivi de la minute de silence en hommage aux morts pour la Patrie.



La commémoration s'est poursuivie à Parentignat et aux Pradeaux

✓ *Contrat territorial de L'Eau Mère et du ruisseau des Parcelles* Avril 2017

Le Contrat Territorial est un service de protection et de valorisation des cours d'eau et des milieux aquatiques, porté par AGGLO PAYS ISSOIRE (depuis le 1^{er} janvier 2017, maîtrise d'ouvrage) et par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (maîtrise d'ouvrage déléguée).

Son territoire concerne les bassins versants de l'Eau-Mère (hors Ailloux) et du Ruisseau des Parcelles. Plusieurs actions ont été menées depuis sa signature en septembre 2014, comme par exemple : l'évaluation de l'état écologique des rivières, la sensibilisation des scolaires, des usagers et des riverains, ainsi que la conception d'un guide du riverain.

Dans un contexte de réchauffement climatique, une étude sur l'**adéquation besoin-ressource en eau** est menée sur le bassin versant de l'Eau-Mère. Elle montre un équilibre fragile entre ressource et besoins en eau, en année sèche. Cette étude devra ainsi être en mesure d'apporter les éléments nécessaires afin de gérer les besoins en eau et les milieux aquatiques dans un objectif de satisfaction et d'équilibre à long terme.

Par ailleurs, des travaux aux niveaux des rivières Bordes, Astrou et Maillerie ont été effectués à partir de l'automne 2016 jusqu'au printemps 2017 (environ 14 km de cours d'eau).

Afin de sensibiliser les riverains, de préserver et/ou améliorer l'état de certains tronçons de ces cours, diverses actions ont été effectuées par un groupement d'entreprise spécialisé :

- **Restauration** de la **végétation rivulaire** permettant de pérenniser l'ensemble de ses fonctions : maintien des berges, ombrages, épuration de l'eau, brise vent ... ;
- **Gestion sélective** des **embâcles** (accumulation de bois mort dans le lit mineur) afin d'améliorer l'écoulement de l'eau dans certaines zones à risque ;
- Mise en place de **clôtures** et d'abreuvoirs afin de **limiter** le **piétinement** des **berges** et les apports en éléments organiques dans le cours d'eau ;
- **Expérimentation** de techniques de gestion de la **renouée du japon** afin de lutter contre cette espèce exotique envahissante.





Les rivières du territoire étant privées, une **déclaration d'intérêt générale** ainsi qu'une large **concertation** ont dû être menées pour intervenir sur les parcelles riveraines des cours d'eau. Les documents relatifs DIG sont consultables sur le site internet de la CCPS (<http://www.cc-sauxil-langes.fr>).

En 2017, prévisionnellement des travaux aux niveaux de la rivière Eau-Mère et du Ruisseau de Pouchon/Valette devraient débuter : aménagement de l'Eau-Mère au niveau du pont de Saint Rémy de Chagnat, restauration de la ripisylve, gestion sélective des embâcles dans les secteurs à risques, ...

Les zones humides sont des milieux fragiles qu'il convient de mieux connaître afin de mieux les protéger : une étude devrait ainsi être lancée en 2017. En effet, les zones humides rendent de nombreux services à la société en participant à l'amélioration de la qualité de l'eau, à la régulation de l'hydrologie et en accueillant de nombreuses espèces animales et végétales.



Rappelons enfin, que ces travaux ne dispensent en aucune façon les propriétaires riverains des droits et devoirs qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un entretien régulier des cours d'eau afin de contribuer à leurs bons états écologiques. L'animateur et le technicien du Contrat Territorial se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usagers et/ou riverains et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le Contrat Territorial de l'Eau-Mère et du Ruisseau des Parcelles basé dans le Service Environnement de l'AGGLO PAYS ISSOIRE

Tel : 04 73 55 22 90

Mail animateur : vincent.amaridon@capissoire.fr

Mail technicien rivière : aurelien.grandpierre@capissoire.fr

Vous pouvez visionner le guide du riverain en vous rendant sur le lien suivant :

<http://fr.calameo.com/read/004887790275500f065da>

✓ *Les Sapeurs-Pompiers recrutent !*



Ils sont aussi sapeurs-pompiers volontaires

Pourquoi pas vous ?

C.P.I de L'Eau Mère
Route des Pradeaux
Saint Rémy de Chagnat
63500

N'hésitez pas à prendre
contact auprès de :

Adjudant
DELIVERT Emmanuel
06.32.89.39.03

Adjudant
OLLEON Bertrand
06.86.90.71.20

Le centre de Première Intervention de l'Eau Mère regroupe trois communes :

Parentignat, Les Pradeaux et Saint Rémy de Chagnat.

- Si vous avez entre 16 et 55 ans et que vous souhaitez donner un peu de votre temps...
- Exercer une activité professionnelle et devenir sapeur-pompier volontaire, ce n'est pas incompatible, bien au contraire !

Alors à très bientôt.

J.S.P.

Pour les plus jeunes : dès 13 ou 14 ans

Vous pouvez rejoindre les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint Germain Lembron.

Vous pouvez visiter leur page Facebook.

Contact au n°06 74 81 68 13



Félicitations à Amélie, Miléna et Elise,
Trois jeunes filles du groupement des communes
du CPI de l'eau mère, qui ont validé leur 1^{ère} année de
formation.

✓ *Echo d'école.*



Ecole de Saint Jean en Val

Voyage à Toulouse

Pendant 4 jours, les élèves de l'école de Saint-Jean-en-Val sont allés à Toulouse pour faire un séjour autour du « ciel » avec au programme visite de la cité de l'espace, du muséum d'histoire naturelle, constructions de stations météo, visite de l'Airbus, observations nocturnes avec télescopes...

Tout le monde s'est régalé dans ce projet qui avait été travaillé en amont avec les enseignantes. Les élèves ont beaucoup travaillé sur ces thématiques et ont pu suivre la conférence de Thomas Pesquet, astronaute français à bord de l'ISS.

Une soirée a eu lieu le 9 juin pour que les enfants présentent tout ce qu'ils ont pu voir. Ils ont gardé les pieds sur terre mais il paraît que certains ont encore la tête dans les étoiles.

Présentation de la station MIR lors de la visite à la cité de l'espace

Aurore DIAS



Ecole de Saint Rémy de Chagnat

Voilà encore une année scolaire qui se termine. Les enfants ont bien appris, bien travaillé, bien grandi.

Ils ont rencontré le Père Noël, assisté à des spectacles : Un pingouin dans mon frigo, Le trésor de Caliquot Jack, dégusté des petits goûters : à Noël, en janvier : la galette des rois (offerts par les amis de l'école), ont participé au cross des DDEN qui a été organisé cette année à St Rémy. La classe de GS/ CP est arrivée troisième au classement, bravo à nos champions !!!

Ils ont participé en juin à des défis lecture.

Les deux classes ont travaillé cette année sur les thèmes de la mer, des poissons, de la banquise...

Les GS/ CP sont partis trois jours en classe de mer au Grau d'Agde. Ils ont traversé l'Hérault en barge traditionnelle, visité l'aquarium, découvert le milieu naturel des dunes et ramassé les laines de mer. Ce voyage a été rendu possible grâce aux financements de la commune, de l'association « les amis de l'école », de la PEEP et grâce à la participation des familles.



Les enfants et la maîtresse sont rentrés la tête pleine de souvenirs !!!

Les PS/MS se sont rendus à la maison du saumon où ils ont participé à des ateliers nature : découverte des petites bêtes de la rivière et visite de l'aquarium.

Je voudrais également profiter de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui tout au long de l'année œuvrent pour que les enfants et l'équipe pédagogique travaillent dans les meilleures conditions possibles ;

Monsieur le Maire, son équipe municipale et sa secrétaire qui répondent toujours présents lorsqu'ils sont sollicités, les employés municipaux toujours disponibles pour toutes les missions même parfois les plus inattendues : Petit clin d'œil à Kévin qui a bien suppléé le Père Noël cette année ! Merci aux parents qui s'investissent avec volonté et bonne humeur au sein de l'association les amis de l'école et qui nous permettent de proposer différentes activités qui ne seraient



pas possible sans leurs subventions.

Et Merci aux enfants qui partagent tous les jours leur bonne humeur !

« N'oublions jamais de regarder le monde avec des yeux d'enfant »

Bonnes vacances à tous !!!

G. Lewandowski



Vente de muguet par les amis de l'école

Les amis de l'école honorent la directrice qui par mutation se lance dans de nouvelles missions



La Kermesse des écoles

Devant une salle comble, les baladins de l'eau mère interprètent deux pièces qui transmettent gaieté et bonne humeur aux spectateurs





Danses de tous pays quitte Saint Rémy de Chagnat pour Varenne sur Usson



Etat civil

✓ *Naissances*



-  Nouma **MARTIN**, né le 23 janvier 2017, fils de Julien et Stéphanie **MARTIN** 16 rue du pont.
-  Soan **GODART**, né le 22 mars 2017, fils de Sébastien **GODART** et d'Audrey **ANOUNE ELASSI** : 6 ter rue des Richarots.
-  Tom **CLERMONT**, né le 11 juin 2017, fils d'Anthony **CLERMONT** et Emilie **LACRUCHE** : 6 rue des vigneron.

La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Décès :*



- ✝ Mme. **TALON** née Elidie Marcelle **DESGEORGES**, le 22 juin 2017 à 94 ans à Saint Rémy de Chagnat.

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles

Les nouveaux arrivants seront présentés dans le bulletin de fin d'année

Le coin des associations

✓ *Club Rencontre et Gaïeté.*

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**

Vice-présidente : Mme Annie **POUYET**

Calendrier des manifestations à venir.

- Jeudi 14 juillet..... Bal à partir de 14 h 30.
- Samedi 19 août Expo-vente des réalisations des membres
- Dimanche 20 août Brocante et expo-vente
- Dimanche 17 septembre Thé dansant.
- Samedi 11 novembre Fête des marrons et thé dansant à partir de 14 h 300



✓ *Club Sportif.*



Séances de Gymnastique le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle polyvalente.

N'hésitez pas à venir voir, les nouveaux seront les bienvenus.

Pour tous renseignements.

Les séances de gymnastique seront interrompues à partir du 5 juillet, reprise le mercredi 6 septembre.

Contact Mme Dominique **FIORENTINO** tél. 04 73 71 06 82.



✓ *Danses de tous pays*

Danses de tous pays quitte la salle polyvalente de Saint Rémy de Chagnat pour se retrouver à la rentrée à la salle polyvalente de Varennes sur Usson.



✓ *Les donateurs de sang bénévoles*



Mme Nadine **FOURNERY** Présidente
Mme Colette **COMBRE** Vice-présidente
Mme Josette **PICGIRARD** Trésorière
M. Daniel **EYMARON** Trésorier adjoint
Mme Béatrice **GRANGE** Secrétaire
Mme Carole **FAIDIT** Secrétaire adjointe

Le bureau est inchangé,

Les membres de l'association auront assuré 5 collectes en 2017 2017.

Dates des collectes 2017 de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

Les vendredis 4 août et 3 novembre

L'année 2018 ils reprendront leur activité sur une base de 4 collectes dans l'année.

L'association recrute également de nouveaux membres.

Les collectes de sang se poursuivront l'année prochaine sur la base de 4 collectes à l'année

✓ *Amicale des Sapeurs-pompiers du C.I de l'eau mère.*

.

Activités à venir

- Lundi 14 Août : Concours de pétanque aux Pradeaux à 18 heures
- Samedi 04 Novembre : Concours de belote à ST Rémy de Chagnat à 20 heures
- Passage des calendriers à partir de mi-novembre jusqu'à fin décembre.

✓ *Les amis de l'école*

Passage des calendriers en fin d'année :

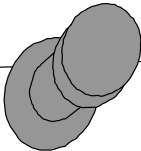
Pendant les vacances de Pâques : tombola.

1 mai : vente du Muguet.

Début mai : vente de plans et de fleurs.

L'association est composée de bénévoles et tous les bénéfices réalisés servent à améliorer la vie courante des enfants du RPI (Jeux, participation aux sorties scolaires, etc.)

Si vous voulez aider les enfants du RPI n'hésitez pas à les rejoindre



✓ *Memento :*

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 30
Mardi : 09 h 00 à 12 h 00
Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00
Jeudi : 09 h 00 à 15 h 30
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi
Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h à 11 h

Agence postale communale :

- **Horaires :** Lundi : 13 h 30 à 16 h 30
Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13 h 30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Services divers :

- **Services de portage des repas à domicile :** 04 73 96 37 62

(les repas sont réalisés par l'EHPAD de Sauxillanges Charles **ANDRAUX**)

- **ADMR** Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96

- **CLIC** Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38

- **SSIAD** Service de Soins Infirmier à Domicile.....04 73 89 71 31

- **SIVOS** Service d'aide-ménagère à domicile.....04 73 89 71 32

- **Trésor Public d'Issoire**.....04 73 89 15 78

- **Déchetterie Sauxillanges**.....04 73 96 88 92

- **Horaires :** Lundi 14 h 00 à 18 h 00
Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00
Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Collecte des déchets :

- **Les déchets recyclables** : (bac bleu), Le mardi des semaines paires (sortir les bacs le mardi matin)

- **Les déchets non recyclables** : (bac gris), le mercredi de chaque semaine (sortir les bacs le mardi soir car le ramassage des déchets se fait tôt le mercredi matin)

Santé Sécurité

- **Gendarmerie de Sauxillanges** :.....04 73 96 81 55

- **SAMU** :.....15

- **POMPIERS**.....18

- **URGENCES** (à partir d'un portable).....112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- **Ecole de Saint Rémy** :.....04 73 71 08 18

- **Ecole de Saint Jean** :.....04 73 96 82 39